

ASFF SECTION VOILE SAISON 2009 - 2010



Qui suis-je ?

1 LE MOT DU PRESIDENT

Commençons par une énigme :

- je suis d'origine allemande
- je viens d'Ibiza
- je mets les voiles pour le plaisir
- bientôt vous ne verrez que mon dos

Qui suis-je ?

Réponse : notre nouveau 470, arrivé fin juin, dont le tableau arrière est en couverture (pour vous habituer ;o)).

Ce bateau tant attendu est prêt à naviguer et certains d'entre nous l'on déjà essayé avec plaisir. Certes quelques réglages restent à faire pour l'adapter à nos vents et eaux d'intérieurs mais le bateau est quasi complet et n'attend que nous.

Une première régate, terminée en 7^e position, confirme l'excellent potentiel du bateau et de l'équipage qui n'avait navigué qu'une seule fois ensemble sur ce bateau.

Nous organiserons sa présentation et son inauguration officielle au printemps prochain.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les participants à ce projet, pour leurs conseils et avis, leurs recherches, leur confiance et allocations de fonds d'investissements, puis aussi ceux qui feront naviguer cette belle machine. Bravo à tous pour cet ensemble.

Passons maintenant au reste de l'actualité.

L'activité sportive est toujours de bon niveau, avec de nombreuses participations et sorties qui montrent le dynamisme de notre sport et club, en planche, en solitaires, en doubles ou en équipages.

Nous comptons de nouveau trois participants aux Masters 470, qui se sont confrontés aux autres champions internationaux et nationaux.

Les travaux en cours sur la base de loisir en modifient l'organisation : le nouveau hangar est opérationnel ; le bâtiment de l'école de voile est détruit et temporairement remplacé par des salles dans le hangar ; les placards où nous rangions le matériel des Lasers n'existant plus, Benoît a trouvé une solution de remplacement.

Benoît, encore et toujours investi dans l'animation au CVSQ, vous parlera des championnats de flotte D5 et Laser, les grandes valeurs sûres du Club.

Les membres de la section impliqués dans la vie du Club de Voile de St Quentin sont :

- Marc Besson est membre suppléant au Comité Directeur du CVSQ
- Pierre Denis est l'organisateur du championnat de flotte des D5 - 470
- Paul Gay est Secrétaire du CVSQ
- Philippe Guesney est Président du CVSQ
- Benoît Nérot est membre du comité d'animation du CVSQ (et photographe pour la section).

Dès le début de l'année 2010, vous avez été contactés, comme les visiteurs du forum de septembre 2009, pour vous (ré)inscrire.

Nous vous proposons d'anticiper encore cette année.

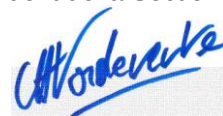
Merci encore aussi aux différents acteurs pour l'animation de la section, tant administratifs (bureau) que sportifs (CVSQ et animation).

Comme les années passées, les dépenses engagées par les coureurs pour leurs inscriptions et déplacements aux régates ne sont pas incluses dans nos comptes, ni en dépenses ni en ressources. Je les remercie de cette participation importante.

Aussi,

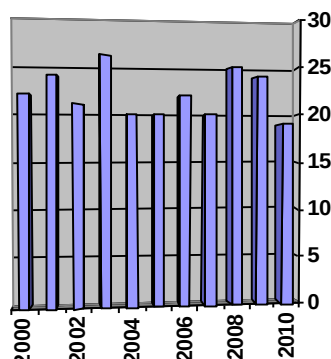
"Continuons notre effort associatif et naviguons le plus souvent possible... ensemble"

Charles-Henri VANDEVENTER
Le président de la Section Voile



② LA SECTION VOILE DE L'A.S.F.F.

Le nombre d'adhérents pour la saison 2009-2010 est de 19 personnes, en baisse conséquente.



La répartition par âges et sexes est la suivante : 3 femmes et 16 hommes ; 5 juniors.

Les « jeunes » sont toujours présents, avec des stages renouvelés et des régates qui commencent à compter. Ils sont cependant moins nombreux que l'an passé, 8 n'ont pas renouvelé leurs inscriptions dont 5 féminines. Trois adhérents participent à l'Ecole de Sport au CVSQ pour un seul l'an passé. Les « jeunes » s'investissent un peu plus dans ce sport sans réelle catégorie d'âge.

Les navigants plus confirmés se sont rencontrés lors de nombreuses régates, championnats de flotte et autres compétitions régionales, nationales et internationales, dont la Master Cup 470 en France où nos trois participants ont terminés aux 6^e et 10^e places parmi nombre d'autres anciens champions de tous ordres, en améliorant leurs positions par rapport à l'an passé.

Les championnats de flotte Laser font maintenant partie des régates officielles de la FFV et se retrouvent dans les palmarès, ce qui n'est pas encore le cas pour les planches ou D5. Certains samedis plus de 35 bateaux se rencontrent à St Quentin en Y.

La planche est toujours présente et active avec 4 sorties officialisées cette année. Un de nos planchistes a été muté dans le sud en cours d'année.

Comme toujours les supports sont variés, planche, dériveur solo ou double, habitable, avec des adhérents cumulant les expériences. Les multicoques sont absents des résultats,

mais seuls les scores officiels sont ici mentionnés.

De même les navigations se font aussi en loisir, hors des jurys, chronos et enregistrements : Irlande, Asie, Bretagne, Antilles, comme exemples ?

Les quatre Lasers de la section sont en bon état, grâce aux opérations de maintenance préventive.

Enfin, le nouveau 470 est prêt à accueillir tout navigant confirmé ou souhaitant s'initier à l'aide d'un confirmé.

Nous projetons de faire essayer ce bateau au plus grand nombre dès le printemps prochain.

Nous remercions une fois encore la municipalité qui nous a permis de retrouver un bateau de double qui manquait à la section, nous ne manquerons pas de l'inviter également à en profiter.

Au forum du 11 septembre nous avons rencontré une quarantaine de personnes, soit le double de l'année précédente. Quelques stages ont suivi, moins qu'en 2009, et d'autres sont prévus pour la rentrée 2011.

Les membres du bureau participent aux comités directeurs de l'Association Sportive de Fontenay Le Fleury, comité qui se préoccupe des problèmes de gestion et d'animations des 16 sections que compose l'ASFF.

A ce jour, le bureau se compose comme suit :

Président :

Charles-Henri VANDEVENTER
8 sq Beethoven,
78330 Fontenay Le Fleury
☎ 01 30 58 30 51
charles-h.vandeventer@orange.fr

Secrétaire :

Benoît NEROT
4 rue Rameau,
78330 Fontenay le Fleury
☎ 01 34 60 66 17
benoit.nerot1@libertysurf.fr

Trésorier :

Bernard KING
27 rue Champs Lagarde
78000 Versailles
bernard.king@free.fr

③ RESULTATS SPORTIFS

SAISON SPORTIVE - 10/2009 - 10/2010

BESSON Marc

Epreuve	Grade	code de participation	Ville	Début	Bateau	Place	Nb Classés
Régate de Ligue FIREBALL	5A	L	MOISSON LAVACOURT	10/10/2010	D5	5	13
Régate de Ligue 470 / FIREBALL	5A	L	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	03/10/2010	470	4	12
Master Cup 2010	3	IN	LAC SUD BISCARROSSE	25/07/2010	470	6	20
National 470	3	N	LAC SUD BISCARROSSE	22/07/2010	470	10	38
Coupe Nationale de la Mirabelle	4	N	Lac de la Madine	22/05/2010	470	4	43
470 / FIREBALL / EUROPE	5A	L	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	11/04/2010	470	2	12
Régate de Ligue 470-Fireball	5A	L	VIRY CHATILLON	15/11/2009	470	4	17
Quilles Gelées	5A	L	VIRY CHATILLON	07/11/2009	VNO	2	8
40è Grand Prix de l'Armistice	3	N	LAC DE CARCANS MAUBUISSON	30/10/2009	470	28	40

DENIS Pierre

Epreuve	Grade	code de participation	Ville	Début	Bateau	Place	Nb Classés
Régate de Ligue FIREBALL	5A	L	MOISSON LAVACOURT	10/10/2010	D5	5	13
Régate de Ligue 470 / FIREBALL	5A	L	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	03/10/2010	470	4	12
Master Cup 2010	3	IN	LAC SUD BISCARROSSE	25/07/2010	470	6	20
National 470	3	N	LAC SUD BISCARROSSE	22/07/2010	470	10	38
Coupe Nationale de la Mirabelle	4	N	Lac de la Madine	22/05/2010	470	4	43
470 / FIREBALL / EUROPE	5A	L	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	11/04/2010	470	2	12
Régate de Ligue 470-Fireball	5A	L	VIRY CHATILLON	15/11/2009	470	4	17

GUESNEY Philippe

Epreuve	Grade	code de participation	Ville	Début	Bateau	Place	Nb Classés
Championnat de flotte LASER n°9	5C	CL	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	16/10/2010	LAS	9	39
Championnat de flotte LASER n°8	5C	CL	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	02/10/2010	LAS	14	21
Championnat de flotte LASER n°7	5C	CL	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	18/09/2010	LAS	8	29
Championnat de flotte LASER n°6	5C	CL	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	04/09/2010	LAS	6	29
Championnat de flotte LASER n°5	5C	CL	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	12/06/2010	LAS	9	36
Championnat de flotte LASER n°4	5C	CL	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	29/05/2010	LAS	13	42
Championnat de flotte LASER n°3	5C	CL	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	10/04/2010	LAS	12	41
TROPHEE EQUINOXE	5A	L	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	20/03/2010	LAR	6	34
Championnat de flotte LASER n°1	5C	CL	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	13/03/2010	LAS	4	27
Régate de Ligue LASER	5A	L	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	15/11/2009	LAR	6	32
Championnat de flotte LASER 2009	5C	CL	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	14/11/2009	LAS	10	81

GUIBERT Maxence

Epreuve	Grade	code de participation	Ville	Début	Bateau	Place	Nb Classés
420 / EQUIPE	5A	L	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	09/05/2010	EQU	14	18

METIVIER Maryse

Epreuve	Grade	code de participation	Ville	Début	Bateau	Place	Nb Classés
LIGUE PAV BNO AUTOMNE	5A	L	LA GROSSE PIERRE	17/10/2010	RCB	5	9
8eme Coupe National Voile Equipes Entreprises	4	N	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVEL	25/09/2010	OPEN	4	7
Régate de Ligue Coupe Clément DUJONCQUOY	5A	L	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	30/05/2010	RCB	8	8
LIGUE PAV BNO	5A	L	LA GROSSE PIERRE	28/03/2010	RCB	6	7

NEROT Benoit

Epreuve	Grade	code de participation	Ville	Début	Bateau	Place	Nb Classés
Championnat de flotte LASER n°9	5C	CL	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	16/10/2010	LAS	26	39
Championnat de flotte LASER n°8	5C	CL	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	02/10/2010	LAS	20	21
Championnat de flotte LASER n°6	5C	CL	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	04/09/2010	LAS	15	29
Championnat de flotte LASER n°5	5C	CL	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	12/06/2010	LAS	14	36
Championnat de flotte LASER n°4	5C	CL	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	29/05/2010	LAS	26	42
Championnat de flotte LASER n°3	5C	CL	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	10/04/2010	LAS	19	41
Championnat de flotte LASER n°2	5C	CL	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	27/03/2010	LAS	21	34
Championnat de flotte LASER n°1	5C	CL	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	13/03/2010	LAS	11	27
Régate de Ligue LASER	5A	L	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	15/11/2009	LAR	13	32
Championnat de flotte LASER 2009	5C	CL	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	14/11/2009	LAS	22	81

RECH Alexandre

Epreuve	Grade	code de participation	Ville	Début	Bateau	Place	Nb Classés
420 / EQUIPE	5A	L	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	09/05/2010	EQU	18	18

VANDEVENTER Charles Henri

Epreuve	Grade	code de participation	Ville	Début	Bateau	Place	Nb Classés
Semaine de Porquerolles	3	N	RADE D'HYERES	13/05/2010	IRC	27	32

VIGLIETTA Michel

Epreuve	Grade	code de participation	Ville	Début	Bateau	Place	Nb Classés
PROMO TOUR 470	4	IL	MOISSON LAVACOURT	18/09/2010	470	17	19
Master Cup 2010	3	IN	LAC SUD BISCARROSSE	25/07/2010	470	11	20
National 470	3	N	LAC SUD BISCARROSSE	22/07/2010	470	27	38
Régate Interligue Fireball/470	5A	IL	VILLERS SUR MER	03/07/2010	470	5	18
LIGUE 470 BNO	5A	L	LA GROSSE PIERRE	20/06/2010	470	2	7
Coupe Nationale de la Mirabelle	4	N	Lac de la Madine	22/05/2010	470	11	43
470 / FIREBALL / EUROPE	5A	L	ETANG DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES	11/04/2010	470	8	12
Régate de Ligue 470-Fireball	5A	L	VIRY CHATILLON	15/11/2009	470	7	17

④ LE MATERIEL DE LA SECTION

Le 470 NOUVEAU



Voici notre acquisition, en cours de gréement avec l'aide de notre hôte Marc, de l'équipe nationale espagnole.



Nom :	à déterminer
Type :	470, n°12698
Constructeur :	ZiegelMayer
Date de naissance :	2007
Lieu de naissance :	Hambourg (Allemagne)
Mise à l'eau	
Voiles en bon état, spis fatigués	

Les autres matériels de la section sont nos lasers et remorques :



LASER N°141137 de 1990

A la disposition de tous les adhérents, il est complet avec : voiles et gréements radial et standard, tauds de dessus/dessous, mise à l'eau et le nouvel accastillage.

LASER N°148346 de 1992

Il est complet avec une voiles et gréements radial/standard, tauds de dessus et dessous, mise à l'eau, et nouvel accastillage.

LASER N°155073 de 1994

Il est complet avec voiles et gréements radial et standard, tauds de dessus et de dessous, mise à l'eau, et le nouvel accastillage.

LASER N°178943 de 2003

Le plus récent. Il est complet avec voiles et gréements radial et standard, tauds de dessus et de dessous, remorque de route neuve, mise à l'eau, et le nouvel accastillage.

Tous ces bateaux sont à la disposition des adhérents (une seule contrainte, bien savoir naviguer : niveau BLEU de la FFV)

Remorque de route

- Satellite (2003) pour dériveur Solitaire, Cette remorque est à disposition de nos bateaux et coureurs pour les régates extérieures.

7 REGLEMENT INTERIEUR

Les règles de fonctionnement de la Section VOILE découlent de l'application des articles 7, 7.1, 7.2 et 7.3 des statuts de l'A.S.F.F. et des dispositions décrites dans le présent règlement intérieur.

La Section VOILE de l'ASFF est composée de tous les adhérents présents et de tous ceux qui adhéreront.

7.1. COMITE DE SECTION

La Section VOILE est administrée par un comité composé de 3 membres élus pour quatre années par l'Assemblée Générale.

Pour être élus au Comité de section, les membres doivent être adhérents depuis au moins six mois, jouir de leur droits civils, être âgés de 18 ans au moins et avoir acquitté la cotisation de l'exercice en cours.

L'Assemblée Générale qui procède à l'élection des membres du Comité de section indique également l'année d'éligibilité de chacun d'entre eux.

Chaque membre sortant est rééligible.

Le Comité de section se réunit sur convocation de son (sa) Président(e) ou encore sur la demande d'un quart de ses membres,

La présence de la moitié des membres du Comité de section + 1 est nécessaire pour que le Comité puisse délibérer.

Le Comité de section est informé de l'ensemble des problèmes concernant le fonctionnement

ainsi que des avis et demandes formulés par les adhérents.

Le Comité de section peut prononcer l'exclusion provisoire ou définitive d'un des membres de la section. Dans ce cas l'adhérent menacé peut faire appel de la décision devant l'Assemblée Générale de la section et devant le Comité Directeur de l'Association Sportive de Fontenay Le Fleury (A.S.F.F.).

Le Comité de section, sur proposition du Bureau, arrête le montant de la cotisation avant le début de chaque saison.

Le Comité de section est responsable de la gestion financière. Il rend compte des recettes et des dépenses devant l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

Tout membre du Comité de section qui aura sans excuse manqué trois séances consécutives sera considéré comme démissionnaire. Il sera, après information, démissionné.

Chaque compte-rendu est signé par le Président et le Secrétaire.

7.2. BUREAU DE LA SECTION

Lors de la première réunion du Comité de section qui suit l'Assemblée Générale ordinaire annuelle, le Comité procède à l'élection du Bureau.

Celui-ci est composé d'un(e) Président(e), d'un(e) Secrétaire, d'un(e) trésorier(e). Un à trois membres peut être ajouté à la composition.

Le Bureau exécute toutes les décisions arrêtées par le Comité de section.

Le trésorier procède à l'encaissement des cotisations Il règle les dépenses après avis et accord du Président.

Le secrétaire assure le fonctionnement administratif de la section. Il convoque les adhérents aux réunions sur les indications du Président.

Le Président veille au bon fonctionnement de la section.

Il représente celle-ci d'une façon permanente au Comité Directeur de l'ASFF et dans les instances dirigeantes de cette dernière.

Le Bureau de la section est élu pour un an. Les membres du Bureau sont rééligibles chaque année.

7 REGLEMENT INTERIEUR

7.3. ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée Générale de la section se tient autant de fois que la situation l'exige et au moins une fois par an en qualité d'Assemblée Générale ordinaire annuelle.

L'Assemblée Générale se compose de tous les adhérents à jour de leur cotisation pour l'exercice échu et chaque adhérent dispose d'une voix.

Elle se réunit sur convocation de son Président ou lorsque le quart des adhérents l'exige.

Elle délibère sur le compte-rendu d'activités et définit sur proposition du Comité de section et du Bureau, l'action à venir.

Elle entend les comptes rendus financiers qui lui sont présentés, les approuve ou les rejette.

Elle pourvoit au renouvellement des membres sortants du Comité de section.

Les votes en Assemblée Générale ont lieu à main levée sauf si l'un des membres présents exige le vote à bulletin secret.

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Chaque adhérent peut être porteur de deux mandats en Assemblée Générale et disposer ainsi d'un maximum de trois voix à l'occasion des votes ayant lieu.

Pour pouvoir effectivement délibérer, l'Assemblée Générale doit réunir au moins la moitié des adhérents convoqués.

Faute de quorum, une nouvelle Assemblée Générale est provoquée dans les quinze jours. Cette Assemblée délibère quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.